
**Appareils de levage à charge
suspendue — Évaluation des charges
dus au vent**

Cranes — Wind load assessment

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 4302:2016(F)

© ISO 2016

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Objet et domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes, définitions, symboles et termes abrégés	1
4 Pression du vent	2
5 Vent de service	3
5.1 Généralités	3
5.2 Action du vent de service sur la charge suspendue	3
5.3 Calcul des charges dues au vent	4
5.4 Coefficients de forme pour les éléments individuels, cadres, etc.	4
5.5 Facteurs de protection — Cadres ou éléments multiples	5
5.6 Charges dues au vent sur des éléments individuels (Inclinés par rapport à la direction du vent)	7
6 Vent hors service	8
6.1 Généralités	8
6.2 Charges dues au vent hors service	8
6.3 Pression statique équivalente du vent hors service	9
6.4 Charges dues au vent sur des éléments individuels (Inclinés par rapport à la direction du vent)	10
6.5 Cartes des vents de tempête	10
Annexe A (informative) Vitesses de référence du vent de tempête	11
Bibliographie	22

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 96, *Appareils de levage à charge suspendue*, sous-comité SC 10, *Conception, principes et exigences*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4302:1981), qui fait l'objet d'une révision technique. Tous les articles ont été révisés techniquement afin d'être alignés avec l'ISO 20332, en combinaison avec l'ISO 8686-1, et l'Annexe informative A «Cartes des vents» a été ajoutée.

Appareils de levage à charge suspendue — Évaluation des charges dues au vent

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie l'évaluation des charges dues au vent agissant sur les appareils de levage à charge suspendue.

Elle établit des méthodes générales pour calculer les charges dues au vent (en conditions en service et hors service) qui sont intégrées dans les combinaisons de charges telles que définies dans l'ISO 8686-1 et utilisées pour les vérifications d'aptitude telles que définies dans l'ISO 20332 pour les éléments de charpente des appareils de levage à charge suspendue.

Elle fournit une méthode simplifiée de calcul et suppose:

- que le vent peut souffler horizontalement dans n'importe quelle direction,
- que le vent souffle à une vitesse constante,
- qu'il y a une réaction statique à la charge due au vent appliquée à la charpente de l'appareil de levage.

La présente norme intègre des marges tenant compte des effets de rafale (fluctuation de la vitesse du vent) et de la réponse dynamique.

La présente norme donne des lignes directrices sur le moment où il faut sécuriser l'appareil de levage dans les conditions hors-service.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 8686-1:2012, *Appareils de levage à charge suspendue — Principes de calcul des charges et des combinaisons de charge — Partie 1: Généralités*

3 Termes, définitions, symboles et termes abrégés

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent. Les principaux symboles utilisés sont donnés au [Tableau 1](#).

3.1

vent en service

vent maximal que l'appareil de levage est conçu pour supporter, en conditions de service

3.2

vent hors service

vent (de tempête) maximal soufflant dans la direction la plus défavorable que l'appareil de levage est conçu pour supporter en condition hors service

Tableau 1 — Principaux symboles

Symbole	Description
A	Surface caractéristique
A_H	Surface de la charge suspendue soumise au vent
C_f, C_H	Coefficients de forme
D	Diamètre d'une section circulaire
F	Charge due au vent
f_{rec}	Facteur d'intervalle de récurrence
K	Coefficient de trainée du terrain
F_H	Charge due au vent sur la charge brute (de levage)
g	Accélération due à la pesanteur
m_H	Charge brute ou charge de levage en kilogrammes
p	Pression du vent de service
$q(z)$	Pression statique équivalente du vent hors service à une hauteur z
R	Intervalle de récurrence
v_g	Amplitude d'une rafale de 3 secondes
v_s	Vitesse du vent, utilisée comme base du calcul
v_s^*	Composante de la vitesse du vent agissant perpendiculairement à l'axe longitudinal d'un élément à une hauteur z
$v_m(z)$	Vitesse du vent de tempête moyennée sur une période de 10 minutes à une hauteur z , en mètres par seconde
v_{ref}	Vitesse de référence du vent de tempête
z	Hauteur au-dessus du niveau du sol environnant, en mètres
ϕ_8	Facteur de réaction aux rafales
θ	Angle de la direction du vent par rapport à l'axe ou à la face longitudinal(e) ($\theta < 90^\circ$)
η	Facteur de protection
η_w	Facteur pour la charge de levage restante, en condition hors-service
ρ	Densité de l'air

4 Pression du vent

La pression du vent, p , est donnée par la formule

$$p = 0,5 \times \rho \times v_s^2 \quad (1)$$

où

ρ est la densité de l'air qui est supposée constante pour le calcul, $\rho = 1,225 \text{ kg/m}^3$;

v_s est la vitesse du vent, utilisée comme base de calcul.

Selon le Système International d'Unités (SI), lorsque p est exprimée en N/m^2 et v_s en mètres par seconde (m/s), l'équation suivante s'applique:

$$p = 0,613 \times v_s^2 \quad (2)$$

5 Vent de service

5.1 Généralités

Le chargement dû au vent doit être appliqué dans la direction la moins favorable, en combinaison avec les charges d'exploitation appropriées telles que définies dans l'ISO 8686-1:2012, combinaisons de charges B et C.

Les vitesses de vent de service de calcul et les pressions correspondantes doivent être soit choisies selon le [Tableau 2](#) ou spécifiées selon la configuration de l'appareil de levage, l'application et les conditions de vent. La vitesse de vent de service de calcul doit être documentée dans le manuel d'utilisation de l'appareil de levage à charge suspendue.

Tableau 2 — Vitesses v_s et pressions p du vent de service de calcul

Type d'appareil de levage ou d'application	Vitesse du vent de calcul v_s m/s	Pression du vent de calcul p N/m ²
Appareils de levage aisément sécurisés contre l'action du vent et conçus pour utilisation en cas de vents légers exclusivement (par exemple, appareils avec faible hauteur de châssis et dont la flèche peut aisément être abaissée jusqu'au sol)	14	125
Tous les types courants d'appareils de levage installés à l'extérieur	20	250
Appareils de levage pour des applications de processus devant continuer de fonctionner même en cas de vents violents	28,5	500

La vitesse du vent doit être mesurée au point le plus élevé de l'appareil de levage à charge suspendue. La vitesse du vent en service de calcul dans le [Tableau 2](#) est basée sur l'hypothèse que l'appareil de levage peut être totalement sécurisé dans une configuration hors-service avant que la vitesse du vent de calcul ne soit dépassée. Comme les moyens de cette sécurisation varient selon le type de grue et la configuration, le temps alloué (par exemple, dispositifs de verrouillage sur des emplacements spéciaux du chemin de roulement, pinces d'ancrage automatiques ou à actionnement manuel) devra prendre cela en compte par un niveau inférieur de vitesse du vent choisi pour commencer la sécurisation. Les vitesses du vent pour l'utilisation de différentes configurations de grue et pour le démarrage de la sécurisation doivent être spécifiées.

5.2 Action du vent de service sur la charge suspendue

Pour tous les appareils de levage, l'action du vent sur la charge doit être prise en considération et la méthode utilisée à cette fin doit être clairement décrite. Cette condition peut être remplie par l'utilisation de la charge due au vent agissant sur des paramètres de la charge tels que la dimension et la forme. La charge due au vent agissant sur la charge levée est calculée au minimum comme suit:

$$F_H = c_H \times A_H \times p \quad (3)$$

où

F_H est la force exercée par le vent sur la charge suspendue *dans la direction du vent*;

c_H est le coefficient de forme la charge suspendue;

p est pression du vent sur la charge de levage;

A_H est la surface de la charge de levage soumise au vent